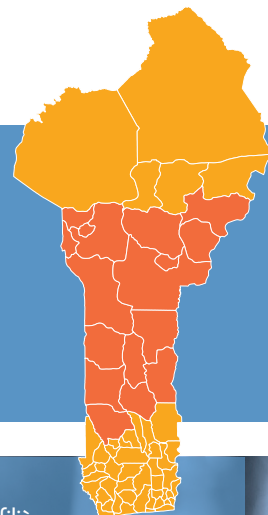




PROJET DE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE N°4



SECTEUR | Éducation, formation et emploi

DURÉE | Mars 2025 – mars 2028 (37 mois)

POPULATIONS CIBLES

Pour l'objectif spécifique 1 (OS1) : acteurs des chaînes de valeur agricoles, populations en zone rurale du pôle de développement agricole n°4 (PDA 4), jeunes et femmes.

Pour l'objectif spécifique 2 (OS2) : institutions en lien avec l'Autorité d'enregistrement des projets carbone (AEPC).

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Programme d'action du gouvernement 2021-2026 ;
- Plan national de développement 2018-2025 ;
- Stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 2019-2030 ;
- Plan stratégique de développement du secteur agricole (orientations stratégiques 2025) ;
- Contribution déterminée au niveau national actualisée du Bénin au titre de l'accord de Paris (2021-2030) ;
- Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin (2022-2030) ;

- plans nationaux de développement des filières ;
- Stratégie nationale de production agricole écologique et biologique du Bénin.

ZONE D'INTERVENTION

Pour l'OS1 : le PDA 4.

Pour l'OS2 : tout le territoire.

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

La direction générale du Financement du développement du ministère de l'Économie et des Finances (MEF), qui confie la maîtrise d'ouvrage du projet à l'Agence de développement de l'enseignement technique (ADET) pour l'OS1 et à l'AEPC pour l'OS2.

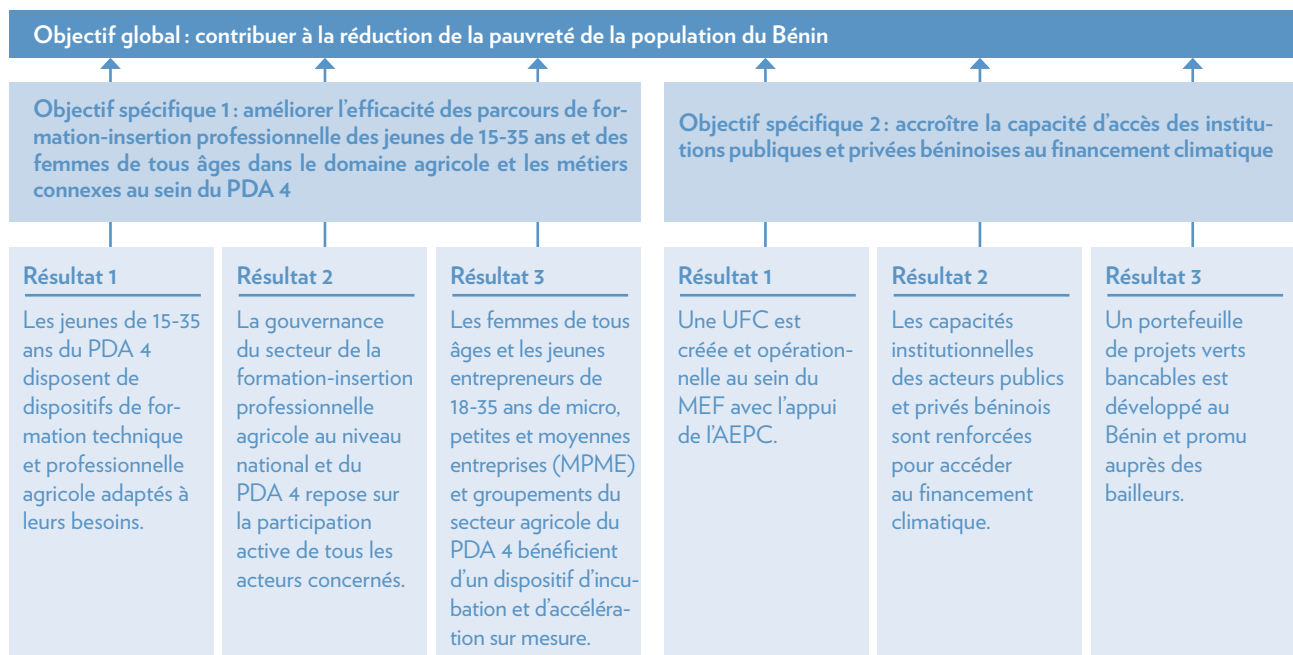
BUDGET | 10,2 MEUR



Le territoire du PDA 4 est composé de 1,6 million d'habitants (221 000 ménages agricoles) dont 31% de jeunes de 15 à 34 ans. L'économie agricole du territoire offre des opportunités qui pourraient permettre à ces quelque 500 000 jeunes de trouver des réponses à leurs aspirations. Les filières agricoles porteuses (le riz, le soja, le manioc, l'igname, l'anacarde, le maraîchage, l'aviculture et l'élevage de petits ruminants) offrent notamment des opportunités en termes de production et de transformation. Cependant, bien que des services publics et privés de formation et d'insertion des jeunes dans l'économie agricole soient disponibles sur le territoire du PDA 4, la qualité et l'efficacité de ces services ne permettent pas suffisamment d'assurer l'adéquation entre les aspirations des jeunes et les opportunités socio-économiques. L'enjeu consiste donc à stimuler et opérationnaliser le continuum formation-insertion-emploi. Cette ambition constitue l'OS1 du projet, à travers l'amélioration de l'efficacité des parcours de formation-insertion. Les bénéficiaires directs de l'OS1 sont les structures de services formation-insertion appuyées par le projet, ainsi que les jeunes hommes et femmes du PDA 4 pour lesquels sont créées des conditions d'insertion socio-économique plus favorables et répondant à leurs aspirations.

Par ailleurs, le Bénin fait face à un défi majeur en matière de financement climatique malgré son engagement clair dans ce domaine. Pour surmonter cette lacune, le pays envisage de mettre en place une unité de financement climatique (UFC) ayant pour principale mission de renforcer et de valoriser les mécanismes et initiatives de financement climatique existants, à l'instar de la finance carbone. L'objectif est d'opérationnaliser un cadre de finance durable existant afin d'attirer davantage d'investisseurs, d'entreprises et d'organisations et, ainsi, de contribuer à une économie nationale plus verte et socialement responsable. La mise en place de l'UFC constitue l'OS2 du projet, qui ambitionne d'améliorer l'accès du pays à des financements alignés sur les priorités climatiques nationales. Les bénéficiaires directs de l'OS2 sont les institutions concernées par le financement climatique, à savoir le ministère du Cadre de vie et des Transports, en charge du développement durable, le MEF, le ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le Fonds national pour le climat, ainsi que les porteurs de projet vert dont les dossiers sont soumis aux fonds et financements climatiques.

LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS



Les principales actions menées à ce jour sont les suivantes :

Pour l'OS1

- deux assistants techniques nationaux ont été recrutés, l'un pour appuyer la mise en œuvre du résultat 1 et l'autre pour soutenir la mise en œuvre des activités de la convention qui sera signée avec l'ADET ;
- les besoins en formation au sein du PDA 4 ont été identifiés, 12 modules de formation et 3 curricula ont été sélectionnés, et le premier module est en cours d'élaboration ;
- une convention de financement a été signée avec Enabel pour la mise en œuvre des activités d'appui aux entrepreneurs agricoles (résultat 3), pour un montant de 3 078 411 EUR.

Pour l'OS2

- une convention avec le Global Green Growth Institute a été signée pour la mise en œuvre des activités relatives à la finance climatique, pour un montant de 1 429 419 EUR ;
- le chef de projet et un agent administratif ont été recrutés.

Les appuis à venir concernent entre autres :

Pour l'OS1

- la signature de conventions avec l'ADET, l'Institut national d'ingénierie de formation et de renforcement des capacités des formateurs, les quatre lycées techniques agricoles du PDA 4, l'École de formation du personnel d'encadrement de l'éducation nationale, le Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local et, après analyse de faisabilité, avec le Fonds d'aide à l'alphabétisation et la promotion des langues nationales ;
- le démarrage des formations de courte durée et d'un niveau équivalent au certificat de qualification professionnelle ;
- le démarrage des ateliers en appui à la gouvernance du secteur ;
- le démarrage de l'appui au renforcement des bénéficiaires, à savoir les MPME, les femmes étuveuses et les ouvriers agricoles, pris en charge par Enabel.

Pour l'OS2

- le démarrage de la mise en place de l'UFC et la formation des experts de l'AEPC en finance climatique ;
- le démarrage du renforcement des capacités des institutions publiques et privées pour accéder aux financements climatiques ;
- le démarrage de la formation des partenaires sur l'appropriation du développement de projets verts bancables.

LUXDEV

Bureau Bénin | Zongo Ehuzu | Rue 5090 villa N°160 | Cotonou - BÉNIN
Email : office.benin@luxdev.lu

